



OCTOBRE 2023 || #080

TRiSCOPE

> www.trith.fr - MAGAZINE D'INFORMATION DE LA VILLE DE TRITH-SAINT-LÉGER



P05 OCTOBRE ROSE : LA MOBILISATION



04

MAISONS FLEURIES :
MERCİ AUX PARTICIPANTS



12

LYCÉE PROFESSIONNEL
NE NOUVELLE PROVISEURE



SOM MAIRE

03

VALDUNES



07

NOCES D'OR



08

SEMAINE BLEUE



10

SENIORS :
LE REPAS ANNUEL



16

CULTURE



20

PROGRAMMATION
CULTURELLE



TRISCOPE N°080 - OCTOBRE 2023

Mensuel édité par la mairie de Trith-Saint-Léger
03.27.23.75.00

Service Information et Communication :

Place de la Résistance, 59125 Trith-Saint-Léger

Tél. : 03 27 24 06 69

Courriel : communication@trith.fr

Site Internet : www.trith.fr

Directeur de la publication : Dominique SAVARY

Rédaction et PAO : Service Communication

Charte graphique : Service Communication

Impression : Imprimerie Danquigny

Tirage : 3 100 exemplaires

Distribution : Ostrevent Espace Services

Etat-civil

> Bienvenue aux bébés

Emmy LAURETTE
Giulia GRUNENVALD
Bastien BRASSEUR

> Ils nous ont quittés

Claude PANTEGNIES
Michel DERACHE
César FERNANDEZ
Jacqueline LIPS née DAMEZ
Aline LEROY née DELFOLIE
Bernard DELCROIX

Mariages



Christelle Chopin, Adjointe au Maire, a procédé au mariage de Nora Aabi et Stéphane Barbier.



Marie-Claire Bruggeman, Adjointe au Maire, a procédé au mariage de Christine Dupont et Gilbert Chéry.



Marie-Claire Bruggeman, Adjointe au Maire, a procédé au mariage de Léa Delecluse et Sullivan Latinus.



Dominique Savary, Maire, a procédé au mariage de Anaïs Gabet et Anthony Korczak.



Philippe Poteau, Adjoint au Maire, a procédé au mariage de Sandra Blary et Frédéric Vasseur.

Baptême



Christelle Chopin, Adjointe au Maire a procédé au baptême de Zélie et Gabin Stankiewiez.

Flasher ce code

TRITH-SAINT-LÉGER

EN DIRECT SUR
VOTRE SMARTPHONE !

AVEC L'APPLI MOBILE CITYKOMI®



Chère Trithoise, Cher Trithois,

La folie meurtrière - haine aveugle et primitive - a frappé à Arras un enseignant. Cet acte barbare nous remplit d'horreur. J'exprime mon soutien à la communauté éducative de notre pays qui remplit une mission de plus en plus difficile. J'exprime avec force ma solidarité avec l'ensemble des professeurs qui mettent de la lumière dans les têtes de nos enfants et de nos jeunes.

Après le précédent Triscopes consacré en grande partie à nos actions estivales en direction de l'enfance et de la jeunesse, ce sont les seniors qui sont à l'honneur de cette édition du mois d'octobre. Semaine bleue, cérémonie des noces d'or, repas annuel, les seniors ont eu l'occasion de se retrouver cette dernière période pour participer à différentes visites, escapades ou réunions conviviales. Il est légitime que la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale accordent aux seniors toute leur attention. Ils ont travaillé durement toute leur vie et méritent bien ces moments de joie et de partage.

En cette période, c'est évidemment la situation de l'emploi qui nous préoccupe. Une nouvelle fois, avec Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental, et les syndicalistes nous avons dû prendre notre bâton de pèlerin pour alerter au plus haut niveau de l'Etat de la situation de Valdunes. Je me suis adressé à Monsieur le Président de la République afin que l'Etat exprime sa détermination quant à sa volonté de maintenir la production française de Valdunes. Nous nous sommes également exprimés en ce sens devant monsieur le Sous-Préfet, représentant de l'Etat dans notre arrondissement. Dans ce contexte, il faut rester mobilisés.

À l'heure où je vous écris, j'apprends les terribles massacres perpétrés au Proche-Orient.

Toute l'action de la diplomatie française doit être tournée vers l'obtention d'un cessez-le-feu immédiat. L'urgence est à la désescalade. Le respect de la dignité humaine est une condition indispensable à la paix. Comme vous, je suis indigné par ces massacres. Cette situation dramatique au Proche-Orient vient s'ajouter à la guerre en Ukraine. Je n'aurai de cesse d'exiger la paix pour tous les peuples. Quel gâchis humain et quel gâchis financier que ces sommes folles consacrées à s'entretuer. Il y a pourtant tellement de besoins à satisfaire en termes d'éducation, de santé, d'environnement. Faisons-nous entendre pour exiger la paix partout et pour tous.

Je vous souhaite bonne réception de ce numéro et vous transmets mes sentiments dévoués.

Dominique SAVARY, Maire de Trith-Saint-Léger

EDI to

“
*La Paix
partout et
pour tous*
”

VALDUNES : restons mobilisés !



Suite à la table ronde qui s'est tenue à Paris avec les différents partenaires ministère – SNCF – Alstom autour du projet industriel de la CGT, une nouvelle **réunion en visio entre le ministre de l'Industrie, le président de la région des hauts de France et les élus locaux de Trith Saint Léger** et de Leffrinckoucke s'est déroulée dernièrement.

Dominique Savary, Maire de Trith-Saint-Léger et Jean-Claude Dulieu, Conseiller Départemental, y ont participé activement. Les avancées de la table ronde largement reconnues par les participants, furent confirmées à savoir : l'accord de la SNCF et d'ALSTOM pour améliorer leur politique d'achat en faveur d'une production plus locale, confirmation a également été donnée aux élus quant à l'accord de la SNCF et ALSTOM d'entrer, bien que de façon minoritaire, au capital d'un nouveau Valdunes, appuyé sur un projet global conservant les deux sites et porté par un repreneur sérieux. Sur ces bases nouvelles, une nouvelle recherche de repreneurs s'engage, en lien étroit avec l'Etat et la Région. Le

ministre s'est engagé à renouveler régulièrement ces rencontres en visio à chaque étape nouvelle et à chaque évolution positive du dossier. Restons vigilants et mobilisés pour que vive Valdunes et pour conserver une réelle filière ferroviaire française, secteur ô combien stratégique au regard des enjeux environnementaux et du développement des transports en commun.



AVIS D'IMPOSITION TAXES FONCIÈRES et perceptions

TAXE FONCIÈRE : 7,1% d'augmentation décidée par le Gouvernement

Emmanuel Macron, Président de la République a réagi, dimanche 24 septembre au cours de son interview aux JT de TF1 et de France 2, aux propos de certains élus locaux qui l'accusent d'être en partie responsable de la hausse de la taxe foncière dans de nombreuses communes. Il y a lieu de rétablir la vérité. « *Quand vous avez votre taxe foncière qui augmente, ce n'est pas le gouvernement, c'est votre commune qui le décide et c'est un scandale quand j'entends des élus qui osent dire que c'est la faute du gouvernement* ».

C'EST FAUX ET UNE MANOEUVRE POLITIQUE INACCEPTABLE !

Commençons par rappeler comment est calculée la taxe foncière que les collectivités territoriales perçoivent chaque année pour financer leurs budgets. Le montant de cet impôt dit « local » - dû par les propriétaires ou usufruitiers de biens immobiliers situés en France - résulte d'un calcul à deux variables : la taxe foncière est le produit de la valeur locative cadastrale par le taux d'imposition défini par la commune et les autres collectivités.

Première composante, la valeur locative cadastrale d'un bien (dont la base date des années 1970) est réévaluée chaque année par l'administration fiscale en fonction de l'inflation constatée l'année précédente. La valeur cadastrale est fonction d'un même coefficient applicable dans toute la France : le coefficient de revalorisation. Ce coefficient de revalorisation, s'élevant à 7,1% pour l'année 2023 est fixé par l'État. Deuxième composante, le taux d'imposition, qui est quant à lui voté par les collectivités locales (Commune, Département qui a son taux regroupé avec celui de la commune).

EN 2021, LA COMMUNE QUANT A ELLE BAISSÉ DE 4,84% LE TAUX DE LA TAXE FONCIERE SUR LES PROPRIETES BÂTIES POUR LA PART QUI LUI REVIENT.

Les collectivités locales ont raison lorsqu'elles rejettent la faute sur l'État, la hausse des valeurs cadastrales est bien votée par le Parlement, et les collectivités locales n'ont aucun pouvoir là-dessus.

Le gouvernement fait supporter aux Maires et aux Conseils Municipaux des choix budgétaires et financiers qui ne sont pas les leurs. Dans le même temps, le Gouvernement a supprimé la taxe d'habitation, multiplié les transferts de charge en direction des communes pour l'éducation, la sécurité, la petite enfance, l'aide sociale ou encore le soutien à l'économie et à l'emploi. Il n'y a pas de bouclier tarifaire pour les communes pour amortir l'explosion des prix de l'énergie, augmentation du point d'indice des fonctionnaires sans compensation pendant que les dotations d'État diminuent au regard de l'évolution des coûts de la vie.

GENS DU VOYAGE : occupation illicite, les responsabilités de l'État



Des stationnements illégaux donnent lieu à des dépôts de plaintes de la part de la commune. La procédure d'expulsion des gens du voyage actuellement en vigueur s'inscrit dans le cadre juridique de la loi du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage, imposant aux communes de plus de 5000 habitants la réalisation d'une aire d'accueil. Notre commune Trith-Saint-Léger s'est conformée à cette obligation depuis le 6 mai 2010. Dès lors, la procédure administrative rapide de mise en demeure de quitter les lieux (loi du 5 mars 2007) peut être activée. Cette mise en demeure de quitter les lieux est sollicitée par la Ville dès qu'est constatée une occupation illicite de terrain, appartenant au domaine public communal. Il appartient aux services de l'État de concrétiser l'expulsion et d'accorder le concours de la force publique. Lorsqu'il s'agit d'occupations illicites sur des terrains privés, la procédure d'expulsion s'applique.

UNE MOBILISATION EXEMPLAIRE

Octobre rose est une campagne annuelle de communication destinée à sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein et à récolter des fonds pour la recherche. Le symbole de cet événement est le ruban rose. La Ville, Le Centre Communal d'Action Sociale, plusieurs associations, les élèves de l'école de la deuxième chance et ceux du lycée hôtelier Léonard de Vinci étaient mobilisés.

L'installation de parapluies roses à différents endroits de la commune a donné le ton de l'édition 2023 d'Octobre Rose. Un ruban rose géant a également été installé pour l'occasion sur le balcon de la mairie. Eric Guerdin, Vice-Président du CCAS a coordonné les différentes initiatives qui ont été organisées dans la commune à l'occasion de cette action de sensibilisation. Le centre aquatique Marcel Robert a également abrité des animations. Retour en images sur les différentes initiatives.

Ils ont contribué au succès de l'opération : Stand du SPS - EMERA - Ecole de la 2^{ème} chance - stand des gestes premiers secours avec « SCFPS Valenciennes » - stand de convivialité - Les arts plastiques - démonstration de Trith-Tonic - marche avec les Pieds Trithois - Les élèves du lycée hôtelier Léonard de Vinci - Les Femmes Solidaires - Résid'en Fêtes - comité des fêtes du Poirier - Chorale Municipale - Le club de VTT - Le centre aquatique « Marcel Robert » - Le collectif « Vivre ensemble au Poirier ».

L'intégralité des sommes recueillies sera reversée à EMERA





Maisons fleuries : bravo aux participants

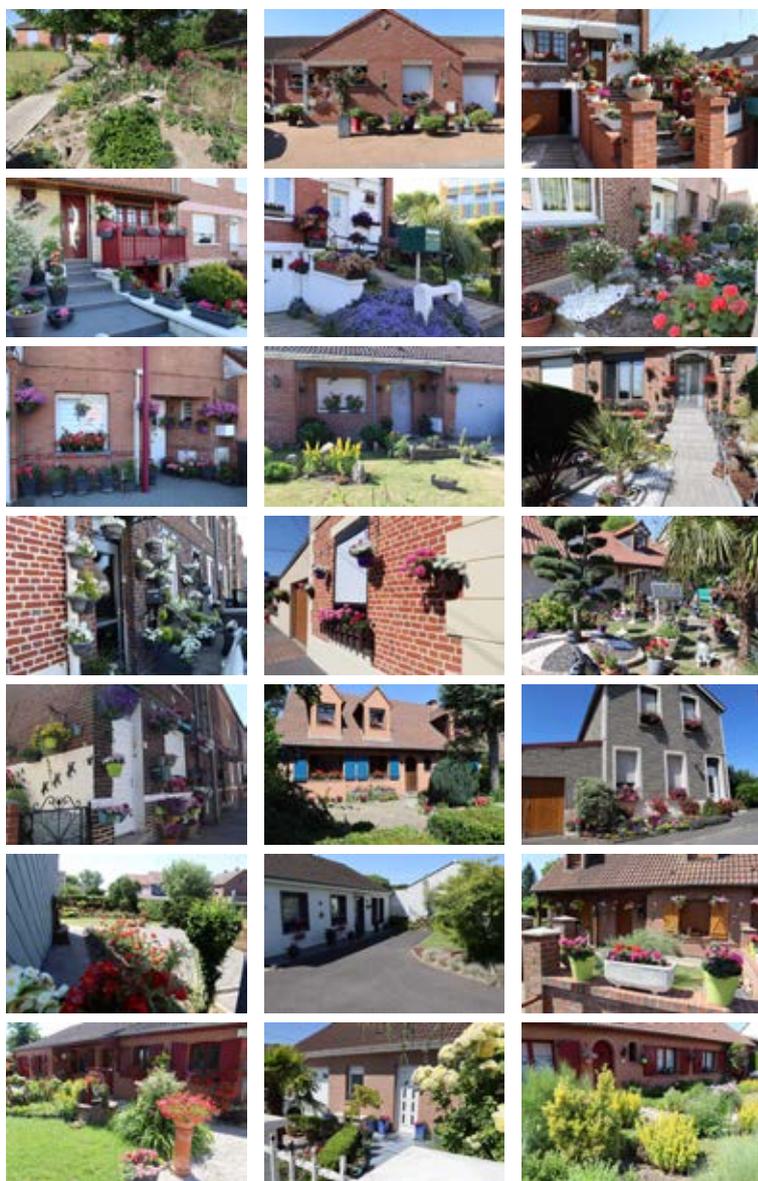
Les lauréats du concours des maisons fleuries ont été reçus par la Municipalité au Théâtre des Forges René Carpentier .



Au nom du Conseil Municipal, Jean-Paul Dubois, Premier Adjoint au Maire a remercié l'ensemble des participants. L'élu a notamment déclaré : « Je ne peux commencer mon discours sans vous parler des conditions climatiques que nous

rencontrons. En effet, nous devons nous adapter à la sécheresse pour économiser l'eau. Au regard de ce contexte, notre commune a fait le choix de réduire son fleurissement comme ce fut déjà le cas, l'an dernier. Toutefois nous optons pour maintenir un beau fleurissement dans notre ville. Une ville fleurie, c'est toujours une ville agréable, mais la situation que nous connaissons tous, nous amène, chacun à faire des efforts. Le fleurissement est donc important, mais préserver l'eau potable est un sujet aussi important. » Et d'ajouter :

« Chaque propriétaire d'un jardin, d'un balcon ou d'un pas de porte, peut participer au concours sous réserve d'être visible de la rue, c'est l'axe principal de notre nouveau règlement. Les efforts sont récompensés par un ou plusieurs points (allant de 1 à 5) que notre jury attribue en tenant compte de la diversité dans le choix des végétaux, la qualité et l'entretien des jardins, mais également l'harmonie et l'originalité des espaces fleuris. » Jean-Paul Dubois dans son allocution a remercié Claudette Honoré et Christelle Crispatzu membres du jury qui a sillonné les rues de la commune. Il a également salué le travail des jardiniers municipaux, les employés du CAT de Denain et des entreprises qui contribuent à rendre notre ville attrayante.



Ils ont obtenu les 5 points :

Madeleine Lasseaux - Sylvie Lupo - Thérèse Lasseau - Jeanine Pihet - Gérard Smet - Guy Mathurel - Jean-Michel Leloir - Corinne Bellanger - Fabien Duhaut - Antoine Pawlowski - Micheline Coquelet - Marie-Françoise Lambourg - Jean-pierre Lefebvre - Yvonne Coville - Josiane Prouvoyeur - Annie Ziobro - Joëlle Rossa - Sylvie Desoil - Annette Lobry - Henriette Boulet - Nadine Thuilliez.

Dans le règlement l'article 3 stipule : il existe deux catégories : fenêtres et façades, fenêtres et jardins. Les points de fleurissement doivent être visibles de la voie publique.



50, 60, 65, 70 ans de mariage : Elle court toujours la maladie d'amour



La cérémonie des Noces d'or organisée par la Municipalité a mis à l'honneur les couples récipiendaires.

« Nous vous remercions d'avoir bien voulu partager avec nous l'un des moments les plus solennels de votre existence, sachez que nous en sommes très émus. » Dominique Savary, Maire, entouré des membres du Conseil Municipal a accueilli les couples présents. En introduction de son propos, il a eu une pensée particulière pour les couples empêchés d'assister à la cérémonie. Le premier magistrat de la commune a notamment déclaré : « Le Théâtre des Forges « René CARPENTIER », emblématique lieu de culture, et haut lieu du patrimoine Trithois, s'avère être un lieu idéal pour forger à nouveau vos alliances, et sceller à jamais vos unions. Des chemins de vie exemplaires qui ont résisté au temps qui passe, parsemés d'épreuves, parfois de chagrins, mais aussi de grandes joies et de petits bonheurs quotidiens... Pour petit à petit construire votre nid. Admiratifs, nous ne pouvons que l'être, c'est pourquoi je tente chaque année d'obtenir vos recettes... Certains nous ont dit « Faut mettre beaucoup d'eau dans son vin ! », et la majorité « un peu de piquant et un max de douceur »... Et d'ajouter : « Vous avez bravé les bons et les mauvais courants pour résister aux aléas. Vos familles, vos enfants ont pu se reposer sur un socle bien ancré pour grandir sereinement, et plus tard,

transmettre à leur tour, les valeurs et surtout l'affection que vous leur avez apportées durant toutes ces années. Nous sommes convaincus qu'aujourd'hui, ils sont fiers de vous et éprouvent bien de la reconnaissance tant vos histoires nous touchent, nous vont droit au cœur».

Monsieur le Maire continua son discours en faisant référence aux faits historiques et culturels des couples qui se sont mariés en 1973, 1963, 1958 ou 1953.

Comme le veut la tradition, Christelle CHOPIN, Adjointe aux Œuvres Sociales, a lu l'acte de mariage des plus anciens mariés de l'assistance : Monsieur et Madame LECOCQ Monique et Paul.

Une animation musicale a égayé la cérémonie.

Noces d'or : M et Mme Largillet - M et Mme Ziobro - M et Mme Lenne - M et Mme Parent - M et Mme Wagret - M et Mme Mourzelas - M et Mme Carpentier - M et Mme Despinois - M et Mme briguer - M et Mme Lempereur - M et Mme Gerotto - M et Mme Gardinal..

Noces de diamant : M et Mme Cachoir - Mr et Mme Tichoux - M et Mme Lobry - M et Mme Cornu - M et Mme Locoge.

Noces de palissandre : M et Mme Collier - M et Mme Lecocq.

Noces de platine : M et Mme Chiarelli.

[Semaine bleue...]



Une semaine riche en animations en direction des seniors

Les Trithoises et les Trithois âgés de 60 ans et plus ont été invités à participer aux animations organisées par la Ville et le Centre Communal d'Action Sociale pendant la Semaine Bleue.

C'est un thé dansant animé par Alexis et Lukas Passion qui a inauguré cette période où les seniors sont à l'honneur. Danse de salon, musique et convivialité ont donné le ton de cette édition 2023 de la Semaine Bleue. Le lendemain de cet après-midi festif, les seniors ont embarqué sur le bateau «Euréka» pour une mini-croisière sur l'Escaut. Le bassin rond à Estrun relie l'Escaut au canal de la Sensée. C'est à partir de cet endroit que les seniors ont embarqué pour voguer au fil de l'eau et découvrir à partir de ce secteur l'histoire de la batellerie. De l'eau il en fut aussi indirectement question au Musée « La Piscine » à Roubaix. Les seniors ont parcouru le musée découvrant les multiples oeuvres exposées. C'est une après-midi récréative qui a conclu cette Semaine Bleue toujours très appréciée. Jeux de société divers et collation servie par les élèves du lycée hôtelier étaient à l'ordre du jour.





[Repas des seniors...]



UNE BELLE JOURNÉE AVEC LES SENIORS

Les seniors furent les hôtes de la Municipalité le temps d'une belle journée au cours de laquelle gastronomie, musique, danse et convivialité étaient à l'ordre du jour.

Le repas annuel des seniors - journée toujours très attendue - s'est déroulé cette année dans l'ancienne salle des fêtes d'Usinor à Denain. Dominique Savary, Maire, Christelle Chopin, Adjointe aux Oeuvres Sociales et les élus au Conseil Municipal ont accueilli les seniors en leur souhaitant de passer une bonne journée. Alors que les convives prenaient place, les musiciens de la Fanfare Municipale égayaient ce moment. A l'issue de ce moment musical, Monsieur le Maire a salué les seniors en ces termes : *« On s'était dit rendez-vous dans un an... Et, à nos yeux, cette rencontre est incontournable. Nous l'apprécions énormément. Nous avons une pensée pour ceux, qui, pour raison de santé, n'ont pu se joindre à nous et également en cet été indien, pour nos heureux retraités restés dans leurs quartiers d'été... Aujourd'hui, c'est la vie, la joie d'être ensemble qui nous fait partager ce moment festif. Bienvenue pour votre première fois aux jeunes retraités ! Un bain de jouvence vous attend... la joyeuse assemblée que voilà, pour qui ce rendez-vous est un rituel, n'a pour sénior que le nom, et, elle risque de vous surprendre par sa vitalité... »* En conclusion Monsieur le Maire

souhaita à tous de passer une bonne journée non sans avoir remercié l'ensemble des personnes qui ont contribué au succès de cette belle journée.



[Repas des seniors...]



Quelques jours avant le repas les élus ont rendu visite à notre doyenne Hélène Parent



Marie-Louise Hockmuler, désormais résidente des Godenettes n'a pas été oubliée, elle a reçu elle aussi la visite des élus



L'anniversaire de Jean Levan a été célébré avec entrain



[Sur l'agenda, prenez note...]

Mercredi 8 novembre

Secours Populaire Français - Distribution de chèquiers maison des permanence

Samedi 11 novembre

Commémoration de l'armistice de 1918

Dimanche 12 novembre

40/60 - Loto
salle des fêtes

Dimanche 12 novembre

Comité d'Trith - assemblée générale
salle du foyer au château Alnot

Mercredi 15 novembre

Médaillés du Travail - assemblée générale
salle des fêtes

Vendredi 17 novembre

COT Athlétisme - Assemblée générale
salle des fêtes

Vendredi 17 novembre

Club de plongée-marine - assemblée générale
salle Jacques Prévert

Samedi 18 novembre

Don du sang - collecte
salle de sport Jean Macé

Samedi 18 novembre

FNACA - AG - Foyer des Anciens

Samedi 18 et dimanche 19 novembre

X Fragile et si demain - repas - spectacle
salle des fêtes

Dimanche 19 novembre

Fanfare Municipale
concert de Sainte Cécile
Théâtre des Forges René Carpentier
et repas salle Jacques Prévert

Dimanche 19 novembre

La Gaule d'Acier - Journée float tube
étang municipal

Dimanche 19 novembre

Les Pieds Trithois - La beaujolaise
salle du foyer au château Alnot

Vendredi 24 novembre

Comité Résid'en Fêtes - assemblée générale
salle du foyer au château Alnot

Samedi 25 et dimanche 26 novembre

Comité des fêtes du Fort
Repas - loto
salle des fêtes

Samedi 25 novembre

Comité des fêtes de Saint Léger - assemblée générale
salle du foyer au château Alnot

Dimanche 26 novembre

FNACA - repas annuel
château Alnot

Mercredi 29 novembre

Centre Communal d'Action Sociale
distribution de colis aux personnes invalides
CCAS et mairie annexe

Jeudi 30 novembre

Secours Populaire français - distribution de denrées
salle des fêtes

Sandrine Macq, nouvelle proviseure du lycée Léonard de Vinci



Le lycée hôtelier a une nouvelle proviseure en la personne de Sandrine Macq. «Venir travailler à Trith-Saint-Léger est un choix» confie-t-elle en ajoutant : « je prends actuellement mes marques et j'inscris mon action dans la continuité de la réforme de la voie professionnelle » Sandrine Macq est donc désormais à la tête de cet établissement qui compte 450 élèves dont 80 internes, 50 enseignants et 15 agents. Dominique Savary, Maire, en son nom et celui du Conseil Municipal a souhaité la bienvenue à la nouvelle proviseure en lui transmettant ses vœux de réussite dans ses nouvelles responsabilités.



Ne brûlez pas vos déchets verts !

Le brûlage des déchets verts nuit à la qualité de l'air et à la santé et peut être à l'origine de troubles du voisinage générés par les odeurs et la fumée. Pour ces raisons, il est interdit de brûler les déchets verts. Des solutions existent : le compostage, le paillage ou la collecte en déchèterie

Déjections canines

Suite à plusieurs appels reçus en mairie, il y a lieu de rappeler certaines règles. L'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 2^{ème} classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement. L'abandon de déjections canines sur la voie publique est passible d'une amende de 2^{ème} classe selon l'article R632-1 du Code pénal et l'article R541-76 du Code de l'environnement

**Fermeture du centre aquatique Marcel Robert à partir
du 4 décembre pour une période de 6 semaines**



Au profit du Téléthon

Les bénévoles des associations ayant organisé les animations dans le cadre du Téléthon ont récolté la somme de 1880 euros. Cette année, outre le Téléthon, les organisateurs ont décidé d'aider également l'association X Fragile.



Moules frites avec le comité des fêtes du Poirier et Com'mi té d'Trith

Les deux comités ont organisé une brocante avec jeux pour enfants et animations musicales. Cette brocante a été suivie d'un repas avec au menu moules frites. Les élus municipaux présents ont félicité les bénévoles pour leur dévouement.

Avec le Secours Populaire



Les bénévoles du comité local du Secours Populaire Français ont tenu leur assemblée générale.

32 familles dans une situation précaire sont aidées par le comité qui organise tout au long de l'année des distributions de denrées mais aussi des cartes cadeaux et des friandises pour les enfants. Le local du comité situé rue Hector Berlioz dans le quartier du Poirier est ouvert chaque mercredi de 14h à 17h pour des ventes à moindre coût et la réception de différents dons : vêtements, vaisselle... Au cours de cette réunion annuelle Monsieur le Maire a salué le dévouement de ces bénévoles.

Le bureau : présidente : Marie-Paule Busin - trésorière: Brigitte Gumez membres : Xavier Mouchon - Lucienne Richard - Martine Lelong - Marcelle Kerstan - Geneviève gourdin - Sylvanie Gumez - Valérie Liban - Sandrine Gumez - Justine Gumez.



Un cochon grillé au Fort

Le comité des fêtes du Fort a organisé un repas champêtre sur la place Nelson Mandela. Au menu un cochon grillé. Ce repas a été agrémenté d'animations musicales. Les élus municipaux étaient aux côtés des bénévoles du comité.



Elles mettent la main à la pâte

Les parents d'élèves du groupe scolaire Gustave Eiffel ont confectionné tartes au Maroilles et pizzas dont le produit de la vente servira à l'achat de matériel pédagogique. Une initiative saluée par Monsieur le Maire.



Les trithois en coupe de France

L'équipe première de la COT Football entraîné avec brio par Gabriel Lévêque a accédé jusqu'au cinquième tour de la coupe de France. Bravo aux joueurs, à l'entraîneur et aux dirigeants bénévoles.



Avec X Fragile et si demain

L'association X-Fragile a organisé un repas avec animation musicale afin de récolter des fonds au profit des enfants atteints de cette maladie. Le syndrome X-fragile résulte d'une répétition d'un petit fragment de la chaîne d'ADN (la carte d'identité génétique – et unique – de chacun), en un point du chromosome X. Cette anomalie génétique – qui s'amplifie au fil des générations – entraîne des troubles comportementaux proches de l'autisme, avec des mouvements stéréotypiques et une anxiété sociale. Dominique Savary par sa présence a soutenu l'initiative de cette association.

Avec Trith-Tonic, bouger c'est bon pour la santé



L'association sportive Trith-Tonic vous propose : Baby-gym - Motricité et art du cirque - Heet - Full Body - Danse en ligne - Yoga-pilates - Gym douce relaxation - Gym douce stretching - Pound renforcement musculaire. N'hésitez pas à prendre contact.

Présidente : Martine GUERDIN - Vice-présidente : Catherine DESORT - Secrétaire : Sylviane Canaple - Secrétaire-adjointe : Valérie Legrand - Trésorier : Christian Bonté - Trésorier adjoint : Éric Guerdin.

Contact : trith.tonic.official@gmail.com - Tél : 07 69 51 62 59 - FB : Trith-tonic-officiel

MA VILLE, MES ARTISANS, MES COMMERÇANTS



AU BON KEBAB

Située 16 place Roger Salengro, la sarl Hazal propose une restauration rapide : frites fraîches, kebab, sandwiches, galettes... du mardi au samedi de 11h30 à 14h et de 18h30 à 22h15, vendredi et samedi jusque 23h, dimanche de 18h30 à 22h.

Contact : 09 53 98 08 91



LE FAUBOURG

Cette enseigne située 192 rue Gustave Delory propose une restauration rapide du mardi au samedi de 11h30 à 14h30 et de 18h30 à 23h30 le dimanche de 18h30 à 23h30. Un menu étudiant est disponible le midi hors week-end.

Contact : 09 53 78 44 48



PIZZA BONA

Cette enseigne située 4 rue Henri Durre, propose des pizzas et des pâtes du mardi au jeudi de 11h à 14h30 et de 18h à 22h, le vendredi midi et jusque 23h le week end. Divers produits liés à la restauration rapide sont également disponibles.

Contact : 09 50 75 48 94



ROYAL PIZZA

Situé 17 rue Victor Hugo, Royal Pizza est ouvert du lundi au jeudi de 11h à 14h et de 18h à 22h, vendredi et samedi de 11h à 14h et de 18h à 23h, le dimanche de 18h à 23h. Cette enseigne de restauration rapide propose différents produits.

Contact : 07 67 32 49 03 - 03 27 24 98 46

Attribution de logement : Quelle procédure ?

Alexa Dusol, Adjointe au Maire chargée du commerce de l'artisanat et du logement fait le point sur la procédure concernant l'attribution de logement.

1) Le candidat fait une demande de logement soit sur le site du Gouvernement - chez un bailleur - ou en mairie. Il se voit attribuer un numéro unique de dossier. (ne pas oublier de fournir les pièces justificatives et de renouveler la demande chaque année.) Les logements sociaux sont attribués sous conditions de ressources.

2) Un logement se libère. Le bailleur informe le réservataire (préfecture-département-mairie...) Le bailleur identifie le logement (type de logement : PLAI, PLUS, PLS type de logement T2,T3,T4...) Des demandes peuvent devenir prioritaires. L'Etat est réservataire de droit des logements sociaux.

3) Commission d'attribution du logement. Trois candidats locataires répondant aux critères sont proposés. La Commission est composée de plusieurs représentants des bailleurs, d'un représentant des locataires, du Maire, du représentant de l'Etat, du représentant de la CAPH, du Sous-Préfet. Soit entre 8 et 15 personnes votantes. La commission statue et vote pour chaque candidat par rang de 1 à 3. Le logement est attribué ou non. Le bailleur prend contact avec le candidat retenu.

4) Plusieurs points à retenir : la Ville n'est pas propriétaire des logements sociaux et ne peut donc pas les attribuer directement. Mr le Maire n'est pas le seul décisionnaire dans l'attribution des logements. Lorsqu'un locataire quitte son logement, ce dernier n'est pas directement remis en attribution car il y a un état des lieux après lequel le bailleur peut engager des travaux plus ou moins longs.





DEMANDEZ/RÉPAREZ VOTRE BAC DE COLLECTE



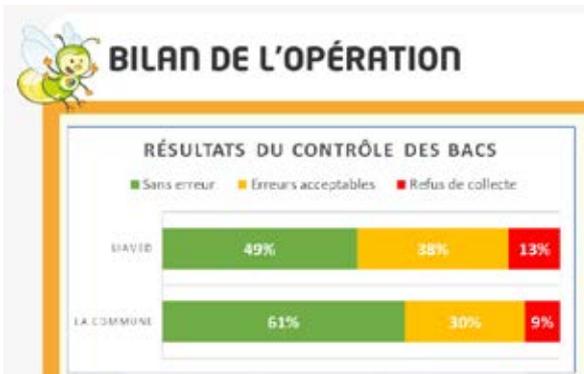
Vous habitez sur une commune de La Porte du Hainaut ou du Caudrésis-Catésis ? Votre poubelle a été détériorée ou volée ? Elle est devenue trop grande ou trop petite ?

Le SIAVED assure directement la mise à disposition de nouveaux bacs et le remplacement des bacs usagés.

Vous pouvez effectuer votre demande :

- en appelant le **0 800 775 537** (numéro vert, appel gratuit). Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
- ou en renseignant le formulaire disponible sur le site internet du SIAVED www.siaved.fr/demandez-reparez-votre-bac-de-collecte

UN BON RÉSULTAT DU CONTRÔLE DES BACS



Après le centre et suite à un contrôle des bacs effectués par les ambassadeurs du tri du SIAVED dans le quartier du Poirier, il a été constaté que 61% des bacs ont respecté le tri sélectif des déchets.

C'est un bon résultat qui permet à la ville d'obtenir 3 lucioles en vue du deuxième niveau de labellisation.

Dominique Savary, Maire et Thibault Drubay, conseiller municipal délégué de la transition écologique et du développement durable félicitent les habitants.

LES ATELIERS PRODUITS D'ENTRETIEN AU NATUREL

À l'aide de produits simples, naturels et économiques, venez fabriquer vos propres produits d'entretien. Un geste pour l'environnement mais aussi pour votre santé ! Ces ateliers sont mis en place en partenariat avec des associations.

Nous proposons également des ateliers sur le vermicompostage et des Repair Cafés.

Vous souhaitez avoir davantage d'informations sur les produits d'entretien au naturel ?

Contactez le service prévention à l'adresse prevention@siaved.fr





CONCERT ROCK "LES HURLEMENTS D'ÉLÉO"

L'ÉNERGIE DÉBORDANTE DE MUSICIENS LIBRES ET AUTHENTIQUES

Depuis plus de vingt ans, les artistes passionnés qui composent le groupe les Hurlements d'Éléo, proposent des chansons rythmées aux textes réalistes et engagés. Pour son concert trithois, le groupe de rock alternatif a partagé une musique qui lui ressemble : dynamique, enthousiaste et chaleureuse

Les Hurlements d'Éléo ont plus de vingt ans de scène, 12 albums, plus de 3 000 concerts... Vingt ans qu'ils vivent ensemble, qu'ils jouent, qu'ils expriment avec énergie leurs états d'âme, tristes ou joyeux, qu'ils entraînent le public avec poésie dans leurs voyages. Pour cet anniversaire qu'ils fêtent dans toute la France, ils ont présenté un concert composé de titres issus de l'ensemble de leurs albums.

Déployant une débauche d'énergie tout au long de la soirée, les musiciens (tous les instruments, de l'accordéon au synthé, de la guitare électrique au saxophone, en passant par le trombone à coulisse et la trompette) ont partagé la scène du théâtre des Forges «René Carpentier». Dans ce groupe, au sein de cette belle famille, il n'y a pas de vedette... Chacun est mis en avant. Les artistes ont investi le devant de la scène, tour à tour, donnant de la voix pour le plus grand bonheur du public et finissant ce concert électrique sur une note positive avec leur titre « Au café des jours heureux ».



La douceur du coton pour les tout-petits

Le théâtre des Forges «René Carpentier» s'était transformé en petit cocon douillet pour présenter aux tout-jeunes enfants leur premier spectacle : « La symphonie du coton » par les ateliers de Pénélope. Tout en douceur, les jeunes spectateurs ont assisté aux prémices de l'hibernation des animaux de la forêt à l'approche de l'hiver. Dans un univers automnal où les feuilles des arbres se sont envolées et/ou la pluie est tombée, le sommeil est devenu rêve, des animaux sont apparus, et comme par magie les objets de la chambre, le décor se sont transformés peu à peu, durant ce touchant spectacle de théâtre d'objets, joué par Solène Boyron et Émilie Debard.





MUSIQUE, CHANTS ET DANSES IRLANDAISES

VOYAGE EN IRLANDE RÉUSSI

Des danseurs remarquables, des musiciens talentueux ont offert une performance exceptionnelle. Claquettes, chorégraphies endiablées, musique celtique, irlandaise ou écossaise : un concert dépaysant qui a réjoui les nombreux spectateurs du théâtre des Forges «René Carpentier».

Au cours de cette soirée de rentrée, la Slan Irish Dance Company et les musiciens du groupe Owen's Friends ont emmené le public au pays de la verte Erin. Violon, guitare, bodhran, whistles, harpe et chant en live ont insufflé de l'énergie aux danseurs et réciproquement.

Avec grâce, et le sourire aux lèvres, les danseurs, portés par la performance des musiciens et de la chanteuse ont régalié le public. Ce spectacle « Not Just married » illustre, également dans la bonne humeur et avec malice, une légende irlandaise du début du 20^{ème} siècle.



Un artiste, un ami nous a quittés

C'est avec une extrême tristesse que nous avons appris le décès de Jean-François Flament, artiste plasticien, intervenant dans les écoles et aux ateliers arts plastiques pour la ville. Pendant plus de 30 ans, Jean-François a apporté son talent, sa créativité, sa joie de vivre dans la commune. Il était aussi un artiste reconnu par ses pairs qui exposait régulièrement ses travaux originaux, comme en 2017, au théâtre des Forges «René Carpentier». Homme passionné, serviable, avec des projets plein la tête, il était apprécié des enfants, des adolescents et adultes inscrits aux ateliers arts plastiques, de ses collègues et amis. Il était aussi un époux, un papa, un grand-père, un fils, un frère, un oncle adoré et chéri. À tous, à ses proches, nous adressons nos sincères condoléances.





CONTES, LIVRES, JEUX, BALADE ET MUSIQUE

Les semaines se suivent et les animations organisées par la médiathèque communautaire «Gustave Ansart» se multiplient. Petits et grands ont ainsi pu se distraire tout en découvrant de nouveaux domaines.

N'ayez pas peur ! mais les enfants ont rencontré le loup, dans le cadre de l'exposition « Au Loup », prêtée par la Médiathèque départementale du Nord et réalisée par Chats pitres et rats conteurs. Des séances spéciales de l'heure du conte, des ateliers parents-enfants, et un spectacle étaient ainsi proposés pour ce temps fort, précédé quelques jours auparavant par une rencontre avec l'auteure-illustratrice Lucie Albon (proposée dans le cadre du dispositif pages de la médiathèque départementale du Nord). Les bébés lecteurs ont ainsi découvert l'univers de l'illustratrice et réalisé une jolie fresque (en utilisant la technique de la peinture aux doigts).

Côté adultes, « la balade sauvage et savoureuse » animée par Audrey de l' Association Les Sens du Goût a donné aux participants la possibilité de dénicher des plantes (parfois des « mauvaises herbes ») pour les utiliser en cuisine. A noter que cette rencontre était proposée en lien avec les actions de la ville autour du zéro déchet : le World Clean Up et les rencontres Eco'trith.

Autre ambiance conviviale : les jeux d'estaminet ont plu aux petits comme aux grands (après-midis jeux).

La conférence « André Stil, un écrivain du Nord dans le 20^{ème} siècle », par Jean-Jacques Potaux de l'association du Printemps Culturel du Valenciennois a quant à elle, suscité de beaux échanges autour de l'œuvre de l'auteur né à Hergnies.

Enfin, une conférence fort intéressante sur les Beatles (par Laurent Rieppi), accompagnée d'un concert des élèves des classes de guitares de l'école municipale de musique et de la projection du documentaire « The Beatles : 8 days a week the Touring years » a intéressé les spectateurs jusque tard dans la nuit. Cette animation était proposée par la Médiathèque départementale du Nord et Heure Exquise ! Centre international pour les arts vidéo.



Prenez note !

Jusqu'au 25 novembre : Exposition d'art contemporain :

« Whodunit », peintures de Fabien Soret, avec atelier « Petite Plume, Grand Chef », samedi 18 novembre à 10h00 (atelier Parents/Enfants dès 6 ans).

Samedi 25 novembre à 15h00 : Concert électro ambient/set contemplatif :

Lydsten, dans le cadre de Live entre les Livres. Tout public

Mois du film documentaire :

Mercredi 29 novembre :

- à 14h45 « Ouaga Girls »,

- à 18h00 : L'énergie positive des dieux

Samedi 2 décembre à 18h00 : « J'irai décrocher la lune » projection avec exposition des réalisations des résidents de l'établissement Perce Neige, dans le cadre des ateliers arts plastiques de la ville, du 28 novembre au 2 décembre.

Les animations sont gratuites et ouvertes à tous (adhérent ou non à la médiathèque).

Si vous souhaitez emprunter, l'adhésion est gratuite pour les Trithois et tous les habitants de La Porte du Hainaut. Cette adhésion vous permet un accès aux ressources en ligne (journaux, magazines, films et romans à télécharger) idéal pour les vacances !!

Suivez nous sur la page facebook de la médiathèque : facebook.com/mediathequeptrith

Horaires : Mardi, mercredi et vendredi : 10h à 12h30 – 14h à 18h (9h à 12h30 et 13h30 à 17h pendant les vacances scolaires)

Jedi : 13h30 à 18h (13h30 à 17h pendant les vacances scolaires)

Samedi : 9h30 à 12h30 (9h pendant les vacances scolaires) – 14h à 17h.

Après-midis Jeux :

- **jeudi 9 novembre à 14h00** en Médiathèque Communautaire «Gustave Ansart» de Trith Saint Léger

- **et jeudi 23 novembre** à la bibliothèque annexe du Poirier.

Heure du conte :

Mercredi 8 Novembre à la médiathèque : 10h00 pour les 2/3 ans et 11h00 pour les plus de 4 ans.

Heure du conte des bébés :

Vendredi 17 novembre à 10h00



Suivez-nous !

Conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal, les groupes politiques sont invités à s'exprimer librement dans le magazine municipal.

Trith-Saint-Léger au coeur

Nous voici arrivés à mi-chemin du mandat que vous nous avez confié lors des dernières élections municipales. La passion qui nous anime pour construire l'avenir de Trith-Saint-Léger est intacte.

Si beaucoup a été fait, il reste encore beaucoup à faire. Notre action municipale s'inscrit dans un contexte marqué par la dureté de la politique du gouvernement qui privilégie les plus riches au détriment des familles. Quant à nous, nous accordons la priorité aux actions qui améliorent la qualité de vie des différentes catégories de la population. Il n'y a pas besoin de longs discours pour valoriser ce bilan. Trith-Saint-Léger reste une référence en termes d'actions pour l'enfance et la jeunesse sans négliger les seniors. Nous avons à coeur d'être au service de tous.

Soyez assuré que nous continuerons d'œuvrer dans ce sens. Trith-Saint-Léger continuera de se conjuguer avec solidarité. Fort de votre soutien nous continuons à mettre en œuvre le programme pour lequel vous nous avez élus

Dominique Savary, Jean-Paul Dubois, Malika Yahiaoui, Dominique Préseau, Marie-Claire Bruggeman, Robert Lagache, Christelle Chopin, Philippe Poteau, Alexa Dusol, Yves Tonneau, Bruna Danna, Thibault Drubay, Eric Guerdin, Nathalie Alauze, Pascal Gabet, Marie-Dominique Dumez, Sophie Smet, Julien Audin, Christopher Cachoir, Sandrine Gumez, Aurore Melnique, Jonathan Foulon, Fabien Lempereur

Ensemble TSL

L'exercice du bilan de mi-mandat se fait un peu partout. Nous croyons qu'il faut le faire en effet avec sérieux et respect.

Sérieux quand on y fait le point sur le chemin parcouru à partir des valeurs que l'on défend. C'est le bilan sur l'avancement du programme. Nous vous proposons un défi : Chercher dans le bilan de M. Savary l'action annoncée dans son programme : Il n'y en a pas !

Respect de la démocratie et des engagements ? Un élément révélateur est la photo à la dernière page sur laquelle ne sont présents que les adjoints. Pourtant ils sont 23 conseillers municipaux de ladite majorité...

La charge des élus est d'écouter les habitants, de conseiller lors de débats contradictoires puis d'être les ambassadeurs pour informer.

A trith avec M. Savary, tout ceci est en berne. Pas de débat, juste des réponses aux obligations réglementaires. Le reste n'est qu'esbrouffe. Dommage pour les trithois.

Rendez-vous le 10 novembre 18h au café de la Place, pour un café-citoyen sur ce bilan et le nôtre !

Christophe VANHERSECKER

L'avenir en toute sécurité

Non communiquée.

Jean-Michel DEFRANCE

Le Vice-président du CCAS très étonné découvre que des logements vacants sont attribués. En attendant les prochaines attributions de logements..., je vous donne à penser que les critères d'attribution prioritaires semblent être : relations, sympathisant ou militant. Là encore, il existe beaucoup de sous-chapelles qui connaissent surtout de l'entre-soi. De même, Monsieur Le Maire commence à se passionner des problématiques de riverains : «Appelez ma secrétaire, vous aurez un RDV». Monsieur Le Maire, veillez à ne pas être sélectif dans la mise en œuvre de vos pouvoirs de police. Vous devez assurer la tranquillité publique de l'ensemble de vos administrés et non de vos prosélytes.

Jean-Michel DEFRANCE

Revue théâtrale

/// Dimanche 12 novembre à 16h00
« Les vilaines » par El production

L'ambiance du quotidien des show-girls mis en scène le temps d'un show de cabaret !

Le spectacle débute et s'achève par des tableaux de plumes colorés et fastueux sur des chansons légères et entraînantes. Du music-hall ? Presque... ! Car ce qui se passe dans les coulisses est aussi dévoilé sur scène, laissant apparaître, entre légèreté et émotion et avec humour et poésie, la personnalité attachante des danseuses.

Elles font alors passer leurs messages par des chansons, des textes et des chorégraphies irrésistibles.

Les Vilaines, c'est le caractère et le verbe dans un corset pigeonnant. C'est l'émotion et le rire mêlé d'une séduction ravageuse. C'est la féminité mordante et paradoxale dans laquelle on se reconnaît toutes...

C'est aussi unique et moderne, c'est plus que de la musique, plus que de l'humour. C'est que du plaisir !

Le quartet « The Villains Jazz Band » accompagnera les danseuses dans leurs chansons mais également dans leurs jeux.

Durée : 1h20 sans entracte - Tout public dès 7 ans - **Tarif D : 6,00 €**



Création numérique et chorégraphique

/// Dimanche 10 décembre à 16h00
« Casse-Noisette ! » par El production

Retrouvons le ballet « Casse-Noisette ! » sous une forme innovante, entre rêve et réalité. Les innovations techniques liées à la création numérique permettent au monde virtuel de côtoyer les personnages réels. Interagissant avec les projections numériques d'objets et de personnages fantastiques, les danseurs, tous formés et diplômés de l'Opéra de Paris, mais aussi les musiciens (trio de clarinette, accordéon et violoncelle) subliment alors l'œuvre de Tchaïkovski.

La valse des flocons, la valse des fleurs, le pays des sucreries, les divertissements... à chaque tableau féérique, le public est saisi par la beauté et la magie de l'instant.

Un spectacle d'Elsa Bontempelli

Avec : Benoit Cervelli, Anna Guillermin, Julien Robert, Isabelle Ménard.

Création numérique et lumières : Charly Jacquette, Antoine Messonnier, arrangements musicaux : Elsa Bontempelli, chorégraphies : Romain Arreghini

Durée : 1h10 - Tout public dès 5 ans - **Tarif F : 2,90 €**

